

ANNEXE 1 – PRESENTATION DES AIRES DE CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Présentation par thématique
de chacune des propositions d'aires de constructions nouvelles

Vides dans le tissu

Vide de l'Auberge de la Couronne

Situation :

- > Parcelle privée de l'Auberge de la Couronne (97)
- > Occupation actuelle :
terrasse et parking de l'auberge
- > Accès à la Ruelle Punaise en contre-haut
- > Tracé des anciens murs de la Ville



Vides dans le tissu

Vide de l'Auberge de la Couronne

Proposition :

Possibilité de construire un volume de R+C qui joue avec les contraintes du contexte (ouvertures du bâtiment voisin, passage vers la ruelle Punaise) et intègre des possibilités de terrasse couverte ou surélevée pour l'auberge.

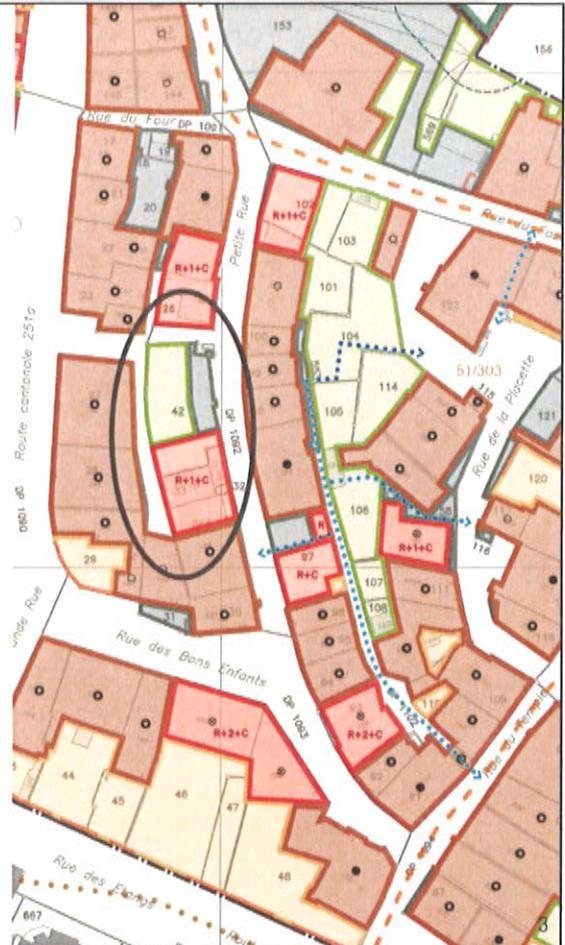


Vides dans le tissu

Vide de la Petite Rue

Situation :

- Parcelle privée communale (42)
- Occupation actuelle :
espace vert avec arbre majeur et fontaine,
places de stationnement



Vides dans le tissu

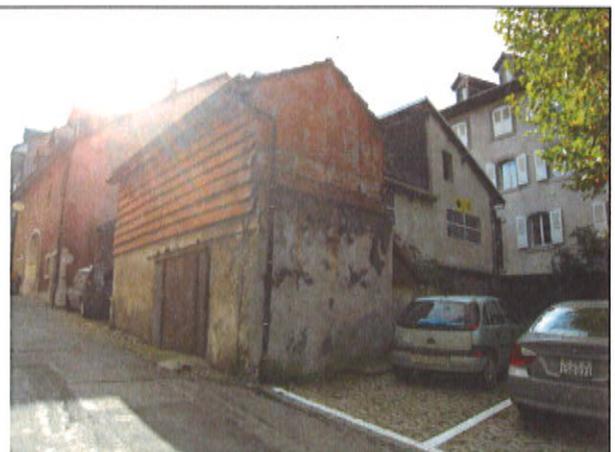
Vide de la Petite Rue

Proposition :

Confirmation de l'espace libre de parc en combinaison avec des possibilités de parcage telles qu'existantes

Possibilité de construire un volume nouveau qui termine le bâti et qui présente une façade dialoguant avec l'espace libre de parc

Intégration dans l'aire de constructions nouvelles des bâtiments voisins notés 6 et des annexes existantes



Vides dans le tissu

Vide des anciens bains publics

Situation :

- > Parcelle privée (102)
- > Occupation actuelle : places de stationnement et ancienne terrasse
- > Resté non-bâti depuis la démolition des bains publics dans les années '70



Vides dans le tissu

Vide des anciens bains publics

Proposition :

Offrir une possibilité de terminer l'îlot, la situation du bâtiment voisin en limite de parcelle appelant la contiguïté au rez, faisabilité aux étages à contrôler (ouvertures existantes)

Possibilité d'intégrer le volume des garages de la parcelle voisine dans le projet



Note 7

Îlot Petite Rue 5 et 7

Situation :

- > Parcelles privées bâties (22 et 26)
- > Atelier de la parcelle 22 noté 7 au recensement



Note 7

Îlot Petite Rue 5 et 7

Proposition :

Introduction d'une aire de constructions nouvelles qui propose une nouvelle terminaison de l'îlot face à la Petite place existante avec un front d'implantation et qui englobe l'atelier noté 7

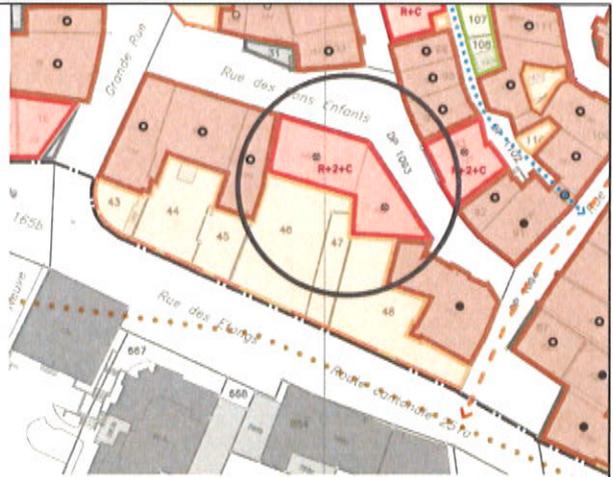
Prolongement du principe d'accès en cœur d'îlot (type ruelle Punaise)



Note 7

Rue des Etangs 2 et 4

Introduction d'une aire de constructions nouvelles pour une possible démolition-reconstruction du bâtiment noté 7



Note 7

Rue de la Placette 9

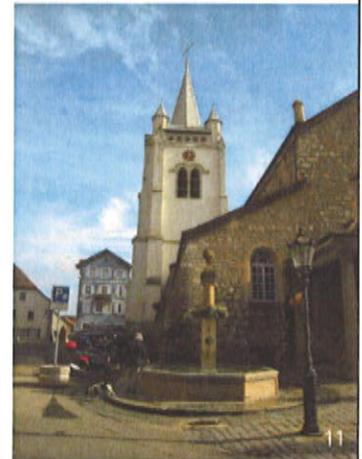
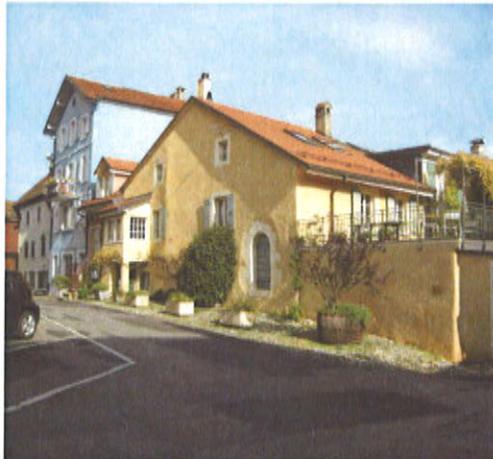
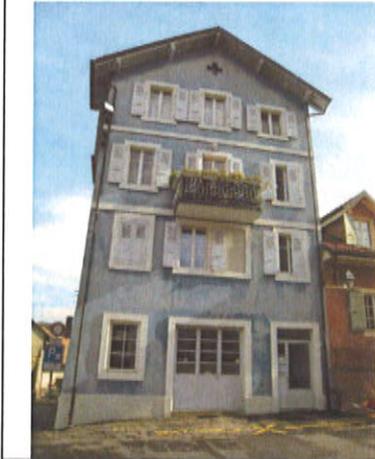
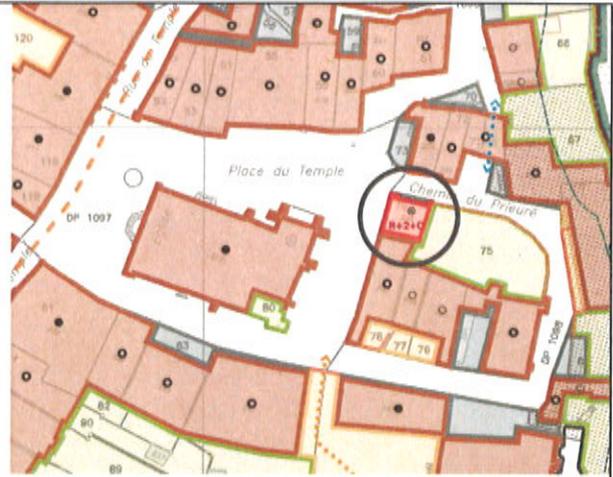
Introduction d'une aire de constructions nouvelles pour une possible démolition-reconstruction du bâtiment noté 7



Note 7

Place du Temple 6

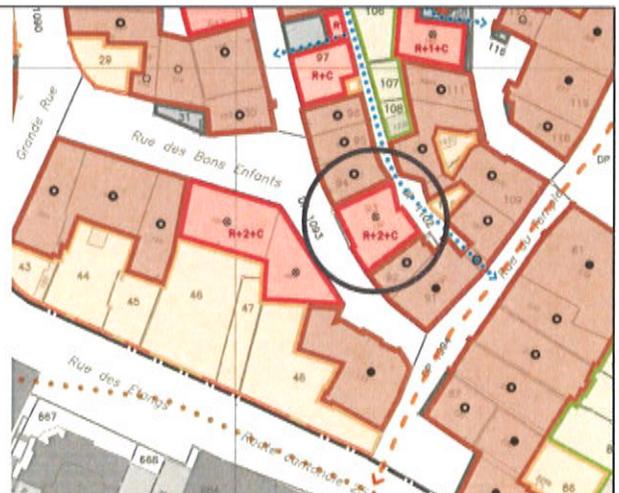
Introduction d'une aire de constructions nouvelles présentant un nombre de niveaux inférieur à la situation existante (R+2+C), malgré le fait qu'il ne s'agit a priori pas d'une surélévation mais bien d'une situation d'origine



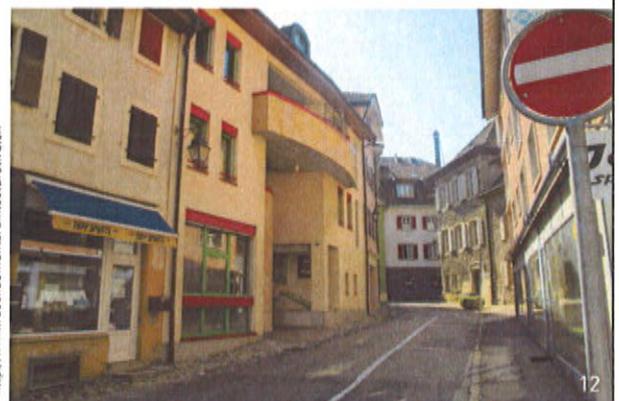
Perturbation (ISOS)

Rue des Bons Enfants 4

Introduction d'une aire de constructions nouvelles pour une possible démolition-reconstruction du bâtiment identifié par l'ISOS comme « perturbation » dans le site



Site du SIPAL
<https://www.recensementarchitectural.vd.ch>



Entrée sud Grand-Rue

Carrefour Grand-Rue – Rue des Etangs

Situation :

Etroitesse de l'entrée dans la Grand-Rue qui pose problème pour l'aménagement d'un profil de rue qui combine les différents usagers

Proposition :

Offrir la possibilité d'élargir l'entrée dans la Grande Rue afin de mieux la connecter visuellement et fonctionnellement à la Rue des Etangs (élargissement de l'espace public)



Grand-Rue - Terreaux

Plan des propositions

Situation :

Un front bâti sur rue qui perd de sa force côté ouest en direction de La Sarraz, revêtant un caractère de faubourg plus que de Grand-Rue
Une situation hétérogène sur le chemin des Terreaux, alternant bâtiments, annexes, surfaces de stationnement

Proposition :

Introduction d'aires de constructions nouvelles côté rue qui complètent le front bâti tout en composant avec le bâti existant

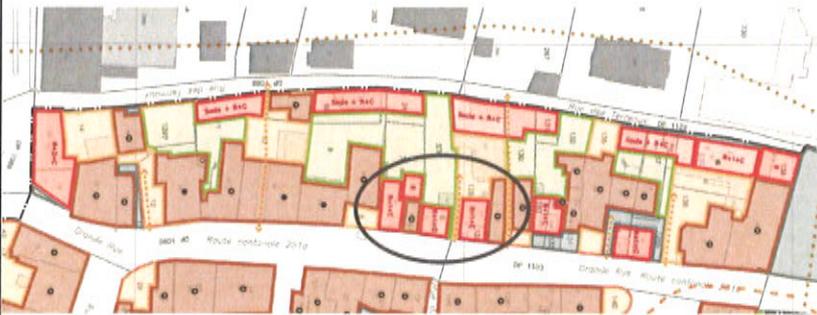
Introduction de possibilités bâties nouvelles côté chemin des Terreaux (hauteur limitée à R+C) qui intègrent des possibilités de stationnement couvertes à niveau avec la rue

Introduction d'une possibilité de volume bâti qui ferme la Place de la Tannaz



Grand-Rue - Terreaux

Grand-Rue



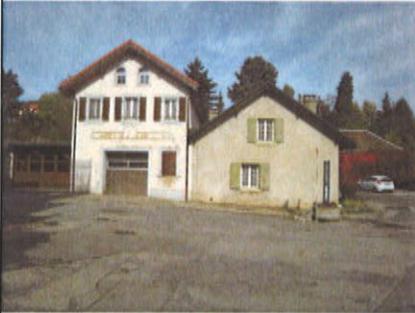
Grand-Rue - Terreaux

Grand-Rue



Grand-Rue - Terreaux

Place de la Tannaz



17

Grand-Rue - Terreaux

Chemin des Terreaux



18

Grand-Rue - Terreaux

Chemin des Terreaux



Grand-Rue - Terreaux

Chemin des Terreaux



Secteur du garage

Situation :

Bâtiments représentatifs de la typologie de garage et des années '40 mais non notés au recensement architectural pour lesquels la question de la reconversion se pose

Proposition :

Introduction d'une seule aire de constructions nouvelles tenant compte des contraintes environnementales (distance à la forêt) et présentant des gabarits formant transition (R+2+A) entre la Vieille ville et le futur quartier amené à se développer de l'autre côté de la rue

Volonté de conserver des toitures plates pour cet ensemble détaché du bourg, permettant de contraster et se distinguer du bourg ancien

Introduction d'une disposition réglementaire sur le niveau d'attique à situer en retrait des façades



21

Surélévation

Rue du Four 16

Situation :

Bâtiment noté 4, à maintenir sur le principe

Proposition :

Possibilité de surélever la construction d'un niveau à R+1+C, étant donné le décrochement important présenté actuellement dans le profil de la rue du Four



22